

Référent Handicap – CFA WEB HORIZON

Dans le cadre de ses engagements pour l'inclusion et l'égalité des chances, le CFA WEB HORIZON désigne une référente handicap afin d'assurer un accompagnement adapté des apprenants en situation de handicap, conformément aux exigences légales.

Conformément à l'article L.6353-1 du Code du travail, les organismes de formation doivent garantir l'accessibilité de leurs formations aux personnes en situation de handicap. Le référent handicap a pour mission d'assurer la mise en œuvre des adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles nécessaires, dans le respect de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Missions principales du référent handicap :

- • Accueillir et accompagner les apprenants en situation de handicap tout au long de leur parcours.
- • Assurer la coordination avec les équipes pédagogiques, administratives et les partenaires spécialisés.
- • Identifier les besoins spécifiques et proposer les aménagements nécessaires (supports, rythmes, évaluation...).
- • Garantir l'accessibilité des locaux et des outils numériques.
- • Participer à la sensibilisation des équipes à l'inclusion du handicap.
- • Suivre et mettre à jour les dispositifs mis en place en fonction de l'évolution des situations.

Référente handicap désignée :

Nom : ARIBI

Prénom : SHAUNA

Fonction : Référente handicap du CFA WEB HORIZON

Contact : contact@webhorizon-cfa.fr

Le CFA WEB HORIZON s'engage à offrir un cadre bienveillant et accessible à l'ensemble de ses apprenants. Il met en œuvre tous les moyens nécessaires pour favoriser l'accueil, l'accompagnement et la réussite des personnes en situation de handicap.